

Concentré à diluer

SR 21 45

NETTOYANT DÉGRAISSANT PROFESSIONNEL
pour **ACIER FERREUX, INOX et SURFACES PLASTIQUES**
par **IMMERSION au BAIN ou en MACHINE ROTATIVE ou au TONNEAU.**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- . Préparation à base d'hydroxyde de potassium, sels alcalins complexants et dispersants anticalcaire, agents de surface non ioniques
- . Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ÉTAT PHYSIQUE: Liquide limpide
- . MASSE VOLUMIQUE : 1155 g/l +/- 20 g/l
- . COULEUR: Bleu
- . RÉACTION CHIMIQUE: Fortement alcaline
- . pH PUR: 14
- . pH à 5%: 13
- . TENEUR EN MATIÈRES ACTIVES: 29 %

NON MOUSSANT

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Produit fortement alcalin, concentré à haute teneur en matières actives, haut pouvoir pénétrant.
- . Non moussant.
- . Non inflammable.
- . Actif en eau de dureté élevée.
- . Fortement nettoyant et dégraissant pour dégraissages professionnels au bain.
- . Grâce à son pouvoir émulsionnant, dégraisse les salissures grasses à la surface des métaux, graisses, lubrifiants et huiles d'usinages, agents de glissement, produits de polissage et autres souillures diverses présentes sur les pièces.
- . Fonctions actives vis-à-vis des ions, sels et poussières présents à la surface des pièces à nettoyer.
- . Polyvalent, peut être utilisé en solutions à température ambiante ou à chaud jusqu'à 50 à 80°C., l'élévation de température active les fonctions solubilisantes des solutions ou des bains de nettoyage, notamment vis-à-vis des graisses particulièrement figées ou oxydées, cambouis et salissures anciennes.
- . Est utilisé en dégraissage en machine rotative, au tonneau, en traitement de surface interopération, pour le dégraissage des pièces métalliques, acier ferreux, inox, pièces plastiques en sortie d'usinage ou pour les nettoyages avant mise en rénovation des pièces métalliques, éléments de mécanique, outillages, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

En fonction du type et de l'importance des souillures à éliminer et de la nature des pièces, préparer un bain de nettoyage, dégraissage, valeurs indicatives, à concentration :

- de 5 à 7 % pour pièces peu chargées en salissures.
- de 7 à 15 % pour gros nettoyages, rénovation de pièces mécaniques ou dégraissages en bain.

Effectuer un rinçage neutralisant complet, si nécessaire avec de l'eau adoucie ou déminéralisée et procéder, selon le cas, à l'application d'une protection de surface.

Température usuelle de 50 à 80°C rechargé.

Durée des cycles de lavage : de 5 à 20 minutes.

RECOMMANDATIONS



Renferme de l'hydroxyde de potassium

R 35 Provoque de graves brûlures.

C. corrosif

S 23 Ne pas respirer les vapeurs.

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

. Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des acides forts ou des détergents contenant des agents de surface anioniques.

. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

. Protéger du gel au stockage.

. **Produit fortement ALCALIN : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI